

Franck CHAUVIN, président du Haut Conseil de la santé publique

Le système de santé face à la révolution de la prévention ?

The health system face to the revolution of prevention?

Le 19 septembre, le président de la République lançait la stratégie de transformation du système de santé appelée « Ma Santé 2022 ». Loin des ajustements plus ou moins importants qu'avaient pu proposer les lois précédentes, c'est à une transformation profonde du système de santé qu'a appelé le président de la République, transformation dont l'ambition est de préparer un système de santé performant et adapté aux enjeux pour les cinquante prochaines années.

Dès la campagne électorale, les problématiques de santé puis de prévention sont apparues dans le débat, portées essentiellement par le candidat Emmanuel Macron. Il avait appelé « à une révolution de la prévention, qui ferait résolument passer le système et les pratiques d'une approche curative à une approche préventive ». Ce positionnement inhabituel en France, où la santé n'est vécue que comme un coût voire un « trou » pour les finances publiques ou une source de profit pour d'autres, avait à l'époque provoqué la surprise et la curiosité à l'étranger.

Dès le mois de mai 2017, la ministre de la Santé indiquait une rupture dans la conduite des politiques de santé. En rendant obligatoire 11 vaccins de l'enfant alors que beaucoup d'experts plaidaient pour la levée de toute obligation, puis en engageant très rapidement les travaux pour une nouvelle stratégie nationale de santé, la ministre marquait l'urgence de la mise en route de réformes structurantes.

La stratégie nationale de santé 2018-2022 (décret n° 2017-1866 du 29 décembre 2017 portant définition de la stratégie nationale de santé pour la période 2018-2022) a été élaborée sur la base du travail préliminaire du Haut Conseil de la santé publique (HCSP). Dans son rapport, le Haut Conseil a mis en avant 4 risques majeurs pour la santé des Français et proposé une stratégie résolument tournée vers la prévention. En effet, les risques infectieux, l'augmentation massive de la prévalence des maladies chroniques, les risques environnementaux ou la désadaptation du système de soins sont autant de défis qui peuvent être relevés en développant massivement la prévention (« Stratégie nationale de santé: Contribution du Haut Conseil de la santé publique », <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=626>).

Mais pour le HCSP, la prévention doit se comprendre comme un changement radical, en privilégiant des approches par déterminants plutôt que par pathologies, des approches intégratives et interprofessionnelles. Il s'agit aussi de considérer notre système de santé et pas seulement notre système de soins comme un déterminant de la santé de la population et de ce point de vue, les principaux indicateurs sont inquiétants.

Enfin, le HCSP préconisait une approche interministérielle, considérant que l'état de santé d'une population est la résultante de toutes politiques, y compris celles qui n'ont qu'un lien indirect avec la santé.

L'essentiel de ces propositions du HCSP a été repris dans la SNS, la promotion de la santé et la prévention en étant le premier axe, le défi que représente la lutte contre les inégalités de santé en étant le second.

Le Premier ministre et la ministre en charge de la Santé ont très rapidement engagé une politique volontariste et interministérielle de prévention, avec notamment la publication en mars 2018 du plan national de santé publique (PNSP), ou « plan Priorité Prévention » déclinant en mesures, dont 25 mesures phares, cette priorité de la SNS.

Parallèlement, le Gouvernement a initié plusieurs chantiers. Après un plan d'accès aux soins lancé en février 2018, 5 chantiers ont proposé des pistes de changement pour une meilleure adaptation du système de soins aux enjeux sanitaires. La pertinence et la qualité des soins, les modes de rémunérations, de financements et de régulation, le virage numérique, la formation et les ressources humaines et l'organisation territoriale des soins ont ainsi fait l'objet de propositions.

La mise en place très rapide du service sanitaire mobilisant 47 000 étudiants en santé sur des actions de prévention après une formation spécifique, ou des travaux comme le rapport des députés Bareigts et Isaac-Sibille, ou celui du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, ont complété cette mobilisation pour une transformation du système de santé.

C'est à une mutation profonde qu'ont appelé le président de la République puis la ministre des Solidarités et de la Santé en présentant la stratégie de transformation du système de santé. C'est de cette mutation dont nous devons être les porteurs et les acteurs. Car plus que les positionnements des uns et des autres, c'est la santé de la population qui est en jeu et la capacité du système de santé à la préserver.